

DELIBERATION 2015-220

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU ONZE DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. - M. PETIT E. - M. FONTVIEILLE H. - M. DE BOISGELIN P. – Mme MAUREL P. - M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. – M. SCIALOM D. - M. CLAMOUSE A. - Mme LOPEZ M-F. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. – M. VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. – Mme AURIAC A - Mme ESCRIG C. – M. VERNAY P. – Mme FABRY V.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme VESSIOT A. procuration B. LE BLEVEC - Mme OMS ML. procuration D. MERLIN - Mme MASANET C. procuration M. FONTVIEILLE - Mme FAVRE-MERCURET R. procuration I. GUIRAUD – M. DELON A. procuration Mme ESCRIG C. – M. ATLAN A. procuration Mme FABRY V.

ABSENTS EXCUSES : M. CARABASSE P. – Mme SALOMON M-L.

Monsieur DE BOISGELIN Paul a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Madame le Maire propose à l'assemblée de modifier le tableau des emplois de la collectivité comme suit à compter du 1er janvier 2016 :

Vu l'avis du Comité Technique en date du 3 décembre 2015,

| Cadre d'emplois des | Poste | Nombre de postes à supprimer | Nombre de postes à créer |
|--|---|-------------------------------|-------------------------------|
| Animateurs (catégorie B) | Animateur principal 2 ^{ème} cl | 01 | |
| Assistants d'enseignement artistique (catégorie B) | Assistant principal d'enseignement artistique 2 ^{ème} cl (violoncelle) | 01 TNC 3/20 ^{ème} | |
| Assistants d'enseignement artistique (catégorie B) | Assistant principal d'enseignement artistique 2 ^{ème} cl (Violoncelle) | | 01 TNC 1/20 ^{ème} |

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

| | |
|------------|-----------|
| Pour | UNANIMITE |
| Contre | |
| Abstention | |

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

Envoyé en préfecture le 21/12/2015

Reçu en préfecture le 21/12/2015

Affiché le

SLOW

Id : 034-213402704-20151221-2015_220-DE

- **ADOpte** la modification du tableau des effectifs telle que présentée ci-dessus :

- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Isabelle GUIRAUD

Maire de Saint Jean de Védas,

Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

